
EPREUVE ECRITE DE LATIN - LANGUE ETRANGERE 2

ENS : PARIS CACHAN

Durée : 2 heures Coefficients : PARIS 3 CACHAN 2

MEMBRE DE JURY : F. FLECK

Le texte proposé était extrait de la *Correspondance* de Pline le Jeune ; il ne s'agissait pas d'un passage narratif, mais d'une réflexion sur ce qui constitue une digression : selon l'auteur, seul ce qui s'écarte du sujet est ennuyeux, et l'écrivain peut s'étendre tout à loisir dans la mesure où il s'en tient à ce qu'il a annoncé. Malgré le titre et la phrase d'introduction destinés à les guider, les candidats ont manifestement été déroutés par ce caractère quelque peu théorique du passage proposé. Il faut signaler toutefois que chacun des passages difficiles a reçu une interprétation correcte dans l'une au moins des copies.

Les copies étaient au nombre de 6 et ont obtenu des notes allant de 04/20 à 13/20 ; la moyenne pour cette épreuve a été de 09/20. On constate cette année un resserrement de l'éventail des notes par rapport à l'an passé. Les notes les plus basses sont liées à une restitution très insuffisante du sens d'une grande partie du texte : dans ces copies, la construction des phrases a été mal analysée, le sens des termes insuffisamment vérifié et des passages entiers ont été omis. La version latine fait partie, rappelons-le, des épreuves littéraires du concours, aussi faut-il insister sur l'importance de la correction du français ; nous avons relevé beaucoup trop de fautes d'orthographe (y compris dans le mot « digression » qui figurait pourtant dans le titre), et de négligences relatives aux traits d'union ou aux accents.

Cette épreuve requérait une bonne connaissance de la morphologie et de la syntaxe latines. Il était important de se rendre compte notamment que les formes *coeperit*, ligne 4, *describat*, ligne 6, et *consectetur et colligat*, ligne 8, étaient au subjonctif parce qu'elles figuraient dans des interrogations ou des exclamations indirectes, introduites respectivement par *quid*, par *quot* et par *ut*, « comment », et n'avaient donc pas de valeur modale. L'analyse des phrases complexes notamment devait être faite de manière rigoureuse. Le verbe de la subordonnée introduite par *cum* à la ligne 2 est l'auxiliaire *posses* accompagné des deux infinitifs *interquiescere* et *residere*, et *deposita epistula* est un ablatif absolu. Le verbe *sciat*, ligne 5, introduit une proposition infinitive (*non esse longum...*). On trouve à cet endroit du texte une distribution en chiasme des propositions autour de l'asyndète, marquant en latin une forte opposition, entre *non esse longum* et *longissimum* : la première proposition introduite par *si* forme un système conditionnel avec la proposition infinitive *non esse longum* et la seconde avec *longissimum (esse)*. A la ligne 6, dans le parallèle entre Homère et Virgile, les termes ne sont pas repris, ce qui est habituel en latin : *uersibus* n'est pas répété après le second *quot*, et les armes sont celles d'Enée et d'Achille. De même, à la fin du texte, dans le balancement *non... sed... magna est* ne figure que dans le second membre, mais vaut aussi pour le premier. Le jury a bien entendu tenu compte dans sa notation des difficultés réelles que pouvait présenter le texte, mais tient à souligner aussi que bien des erreurs auraient été évitées si les candidats avaient pris soin de vérifier le sens des mots dans le dictionnaire : *titulus* signifie « titre » et pas « œuvre », *scio* « savoir » et non « chercher à savoir », *uilla* ne peut en aucun cas être traduit par « ville », le sens de l'expression *in summa*, indiqué à la fin de l'article *summa* du dictionnaire de F. Gaffiot, n'est pas « de plus », mais « au total », « en somme ». En outre, l'analyse des temps verbaux a été trop souvent négligée. Signalons enfin quelques fautes concernant la portée des adverbes : *quasi* porte sur *residere* à la ligne 2 et sur

deuium à la ligne 9, et sert à modaliser l'emploi de termes imagés (« pour ainsi dire ») ; *etiam*, ligne 7, porte sur *minutissima* (« même les plus petits »).

L'épreuve de version latine exige, en somme, des candidats qu'ils fassent preuve de méthode et de rigueur dans l'analyse du texte latin et qu'ils témoignent aussi de leur maîtrise de la langue française. C'est dans ces deux directions qu'ils doivent diriger leurs efforts.